

SALON DES MAIRES DU Publiée le vendredi 24 Mai 2019 - Vie des territoires

SALON DES MAIRES DU GARD 2019

Table Ronde « La redynamisation des centres-bourgs »

Dans le cadre du Salon des Maires du Gard organisé par l'AMF30, la CCI a animé une table ronde sur la redynamisation économique des centres-bourgs. Cet évènement a mis en lumière l'actualité législative et les outils à disposition des communes pour créer une dynamique de leur centralité communale.

Jean RAMPON, Sous-préfet de l'arrondissement d'Alès, représentant Monsieur François Lalanne

Ouverture des travaux, rappel des dernières mesures réglementaires misent en œuvre par l'Etat pour renforcer la cohérence territoriale

-> Téléchargement => Discours d'ouverture complet (.pdf - 153.1 Ko)

Eric GIRAUDIER, Président de la CCI Gard : les outils CCI permettant l'accompagnement des collectivités

Je suis très heureux de vous accueillir ce jour au Parc Expo de Nîmes, qui se prête parfaitement à cette rencontre annuelle et contribue avec des évènements comme celui-ci à la dynamique économique locale.

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard, les élus locaux sont des partenaires de premiers choix. Nous avançons ensemble avec le même objectif : faire de notre territoire une terre d'attractivité.

En effet, depuis quelques années les liens entre collectivités et CCI se sont étroitement resserrés.

Premièrement, nous faisons tous face à des restrictions budgétaires qui nous obligent à penser nos projets différemment. Malgré ce contexte, à la CCI du Gard nous avons fait le choix de maintenir notre présence dans les territoires à travers 8 antennes. Les partenariats et les échanges entre nos structures nous permettent d'aller plus loin et de voir plus grand.

Nous animons le dispositif du chèque cadeau 100% gardois FEDEBON, accepté comme moyen de paiement par 1 000 commerçants-artisans et prestataires de services dans 63 communes du Gard. C'est un circuit court pour le commerce et l'artisanat de proximité, notamment utilisés par les agglos de Nîmes métropole et du Gard rhodanien, mairies de Saint-Ambroix, Bagnols, Beaucaire...

Ensuite, les collectivités sont des partenaires importants de notre institution. En 2018, nous avons travaillé avec beaucoup d'entre vous sur les domaines suivants : commerce, tourisme, études ou bien pour des demandes de fichiers.

Nous pouvons notamment mettre en évidence les dossiers Action cœur de Ville et Fisac de Bagnols-sur-Cèze et Alès, les conventions avec les intercommunalités comme Nîmes Métropole ou le Pays viganais, des études d'opportunité à Rochefort-du-Gard, Jonquières Saint Vincent, Belvezet, Castillon du Gard, Saint Nazaire ou encore Carsan dont va nous parler Mme le Maire.

Brigitte VANDEMEULEBROUKE, Maire de Carsan

La commune porte un projet de construction de logements sociaux et d'espaces dédiés aux professionnels du paramédical ainsi que la création d'un commerce de proximité. Pour ce type d'opération, nous bénéficions du soutien sde l'Etat et des collectivités locales : Département, Agglo, Région... Dans le cadre des demandes de subvention auprès de la Région notamment, les services

instructeurs nous ont recommandé la CCI GARD pour réaliser l'étude de marché afin de vérifier le potentiel de créer cet établissement.

La mairie de Carsan a pris contact avec la délégation CCI de Bagnols en septembre 2018 pour un accompagnement sur l'opportunité et la faisabilité de la création de ce commerce.

La CCI GARD s'est déplacée à Carsan pour visiter le terrain, a participé à plusieurs réunions avec l'équipe municipale et l'architecte.

Les services ont proposé une étude globale et complète avec des éléments très concrets qui nous ont aidé dans les orientations et la prise de décision :

- Contexte géographique, portrait socio-économique, définition de la zone de chalandise, profil des consommateurs, données chiffrées sur le comportement d'achat des ménages : toutes ces données ont permis aux services de la CCI GARD de construire un plan d'affaires chiffré, qui a le double objectif de répondre aux exigences de nos partenaires financeurs, mais aussi de nous éclairer sur le potentiel ce qui va nous aider dans la recherche d'un porteur de projet.
- La CCI GARD va d'ailleurs pouvoir nous accompagner sur le volet appel à projet recherche d'un candidat et accompagnera cette personne dans son parcours de création d'entreprise, recherche d'aides etc ...
- Nous avons eu la chance aussi de pouvoir confier notre projet aux stagiaires d'une école de la CCI dans le cadre d'un projet pédagogique : l'école supérieure du commerce et du design va plancher sur l'agencement de notre futur commerce très prochainement.
- Nous avons déposé notre permis de construire et notre projet devrait se concrétiser à l'automne ou début 2020.
- Donc la CCI GARD nous aura accompagné de l'amont jusqu'à la réalisation du projet, et pourra accompagner par la suite l'entrepreneur : c'est un accompagnement global et personnalisé, c'est une approche terrain entre une municipalité et les équipes de la CCI, un partenariat gagnant/gagnant qui associe la mairie, le futur commerçant et les services de la CCI tout en valorisant le travail des jeunes de l'école.....

Patrick ALIMI, directeur adjoint de la DDTM du Gard & Gilles GUILLAUD, directeur de la légalité et de la citoyenneté à la Préfecture du Gard

Les conséquences de la loi Elan en matière d'urbanisme commercial et les CDAC

-> Téléchargement =>

Pascale BORIES, Sénatrice du Gard, Vice-Présidente de la commission Aménagement du territoire et développement durable

-> Téléchargement => Dypamiser des rentres bourgs (.doc - 20.5 Ko)

Fabrice VERDIER, Conseiller Régional Occitanie sur le dispositif Centre-Bourg.

-> Téléchargement => Bourgs Oentres Occitanie (.pdf - 535.76 Ko)

Claire LAPEYRONIE, Maire de Pont-Saint-Esprit.

-> Téléchargement => Dentre Bourg Pont Saint-Esprit (.pdf - 3.06 Mo)

Patrick VIGNAL, Député de l'Hérault et Président de Centre-Ville en Mouvement

-> Téléchargement => Revivre (anville (pdfnev5.14 Mo)

Joëlle GRAS, Sous-préfète de l'arrondissement du Vigan.

Joëlle Gras a clôturé les travaux en plaidant, en écho à l'intervention de Patrick Vignal, pour un réenchantement des campagnes. Joëlle Gras a rappelé que la démarche d'aménagement urbain et paysager à Saint-Hippolyte-du-Fort (place de la Canourgue), Quissac, ou Le Vigan a conduit ces 3 communes à une revitalisation commerciale avec le maintien des commerces existant mais aussi l'installation de nouveaux. Ceci a nécessité une démarche concertée, beaucoup de communication et l'appui d'un expert (un bureau d'étude a réalisé un diagnostic des besoins et a fixé un cap qui sera atteint dans un calendrier en fonction des capacités financières).

Après ce retour d'expérience, Joëlle Gras a évoqué l'agenda rural lancé par Jacqueline Gourault, et la mise en place de la nouvelle Agence Nationale de Cohésion des territoires.

Enfin, elle a rappelé la nécessité de travailler en partenariat avec tous les acteurs impliqués et non pas en concurrence.